

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 16 février 2016 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents : M. Paul Leduc, maire
M. Pascal Forget, district 1
M. Pierre O'Donoghue, district 2
Mme Francine Raymond, district 3
M. Claudio Benedetti, district 5
M. Alexandre Plante, district 6
M. Antoine Assaf, district 7
M. Pierre Jetté, district 8
Mme Doreen Assaad, district 9
M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents : M. Nicolas Bouchard, directeur général
Mme Isabelle Grenier, directrice des services juridiques et greffière

Est absent : M. Serge Séguin, district 4

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

Monsieur le maire invite les personnes présentes à une minute de silence suite au décès subit de Me Louise Bouvier, notaire, chef de service du greffe et des archives et greffière adjointe de la Ville, et souligne son appréciation quant à son dévouement, son professionnalisme et son engagement à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens.

1. Ordre du jour

160216-042

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour avec les modifications suivantes:

- l'ajout du point 11.10: RÈGLEMENT REG-372 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'INTERDIRE, SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA VILLE, TOUTE NOUVELLE CONSTRUCTION OU AMÉNAGEMENT PERMETTANT D'OBTENIR UN BIEN OU UN SERVICE À MÊME UN VÉHICULE AUTOMOBILE - AVIS DE MOTION;
- et le retrait du point 11.1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

3. Procès-verbaux

160216-043

3.1 PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE ORDINAIRE - 19 JANVIER 2016 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil adopte le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Ville de Brossard tenue le 19 janvier 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Travaux publics

160216-044

5.1 ENTRETIEN DES PLATES-BANDES D'ARBUSTES, VIVACES ET GRAMINÉES - BOULEVARDS DU QUARTIER ET LEDUC - CONTRAT SI-14-723 - PROLONGATION

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu que le conseil autorise la prolongation du contrat SI-14-723 relatif à l'entretien des plates-bandes d'arbustes, vivaces et graminées sur les boulevards du Quartier et Leduc, à Services paysagers Dominique Filion (Jardins Groupe Design Inc.) pour une période additionnelle d'un an, du 16 avril 2016 au 15 avril 2017, selon les conditions de la soumission et du devis, pour un montant n'excédant pas 16 871,39 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-045

5.2 FOURNITURE DE REMBLAI SANS RETRAIT - CONTRAT SP-13-586/TP-13-08-VP - RECONDUCTION

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil autorise la reconduction du contrat SP-13-586/TP-13-08-VP relatif à la fourniture de remblai sans retrait pour une période additionnelle de deux (2) ans, du 14 mai 2016 au 13 mai 2018, à la compagnie Les Bétons Longueuil (1982) inc. selon les prix unitaires soumis pour un montant de 81 298,82 \$.

Le conseiller Antoine Assaf vote contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

160216-046

5.3 TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE REFROIDISSEURS - ACQUISITION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-929 relatif à l'acquisition et aux travaux de remplacement de refroidisseurs au plus bas soumissionnaire conforme, L'Heureux Mongeau J.C. Lauzon (9106-4154 Québec Inc.), selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 275 365,13 \$, taxes incluses.

Afin de financer l'attribution de ce contrat, le conseil autorise un emprunt au fonds de roulement au montant de 251 445,06 \$, remboursable en dix versements annuels égaux et consécutifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-047

5.4 COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (DÉCHETS - RECYCLAGE - RÉSIDUS VERTS) – SERVICES MATREC INC. - CONTRAT SP-10-359 - PROLONGATION

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil autorise la prolongation du contrat SP-10-359 relatif à la collecte et au transport des matières résiduelles (déchets, matières recyclables et résidus verts) résidentiels, pour la période du 1er mai 2016 au 30 avril 2017, à Services Matrec inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis et autorise les ajouts au contrat requis pour se conformer aux directives ministérielles et aux meilleures pratiques de valorisation, pour un montant total estimé à 3 109 570,19 \$, taxes incluses, lequel sera ajusté en fonction de l'IPC et du nombre d'unités desservies.

Le conseiller Antoine Assaf vote contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

160216-048

5.5 SCÈLEMENT DE FISSURES SUR CHAUSSÉES ASPHALTÉES - CONTRAT SP-15-846 - PROLONGATION

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil autorise la prolongation du contrat SP-15-846 relatif au scellement de fissures sur chaussées asphaltées à Environnement Routier NRJ inc. pour une période additionnelle de 1 an, du 8 juillet 2016 au 7 juillet 2017, selon les conditions de la soumission et du devis, pour un montant n'excédant pas 26 904,15 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-049

5.6 ENTRETIEN MÉNAGER DANS LES CHALETS DE PARCS - CONTRAT SP-13-605 - PROLONGATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil autorise la prolongation du contrat SP-13-605 relatif à l'entretien ménager dans les chalets de parcs à 2439-5584 Québec inc. (Les Entreprises Martin & Leblanc), pour une période additionnelle de deux ans, soit du 11 juin 2016 au 10 juin 2018, pour un montant n'excédant pas 46 985,33 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Loisir, culture et vie communautaire
--

160216-050

6.1 DEMANDE DE RECONNAISSANCE - FONDATION TIM HORTON POUR LES ENFANTS

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu que le conseil accorde le statut d'organisme externe à l'organisme *Fondation Tim Horton pour les enfants*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-051

6.2 CAMPS DE JOUR DE SOCCER ÉTÉ 2016 - ASSOCIATION DE SOCCER DE BROSSARD - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil approuve l'entente avec l'Association de soccer de Brossard (ASB) relative à la planification, l'organisation, la coordination et l'animation des camps estivaux de soccer destinés aux jeunes âgés entre 5 et 15 ans, et ce, selon les prix unitaires soumis et les conditions du contrat proposé, pour un montant maximal de 25 920 \$ (taxes non applicables) et que la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire soit autorisée à signer tous documents pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-052

6.3 SERVICES DES CAMPS DE JOUR SPÉCIALISÉS - ÉTÉ 2016 - CONTRAT SP-16-918 - OCTROI DE CONTRATS

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-16-918 relatif aux services de camps spécialisés 2016 aux plus bas soumissionnaires conformes en fonction des différents lots comme suit:

- GESTION VINCENT ET LIMOGES INC. pour les camps création de bijoux, cuisine, deck hockey, détective, langue anglaise, magie, multisports, sciences, scrapbooking, secouriste averti, théâtre et univers créatif, pour un montant total de 87 725,93 \$, taxes incluses;
- LES ATELIERS EN PISTE pour les camps cirque et magie, pour un montant total de 16 901,32 \$, taxes incluses;
- LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DU MILIEU ÉCOLOGIQUE DU HAUT-RICHELIEU pour le camp croc-nature, pour un montant de 23 730,84 \$, taxes incluses;
- LES NEURONNES ATOMIQUES pour le camp robotique, pour un montant de 10 140,80 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Bibliothèque

160216-053

7.1 ESPACE BOUVRY - COLLECTION PAPILLONS - ENTENTE DE PRÊT

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil autorise la directrice de la bibliothèque à signer l'entente de prêt relativement à la collection de papillons et d'insectes de monsieur Georges Bouvry, avec les Amis de la bibliothèque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-054

7.2 CONTRAT TRIMAX SÉCURITÉ - RENOUVELLEMENT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil octroie une première prolongation de douze (12) mois, soit du 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2017, du contrat SP-13-580 relatif aux services de gardiennage à la bibliothèque et de sécurité lors d'événements festifs organisés par la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire, à Trimax Sécurité, pour un montant de 97 998,02\$, taxes incluses, en conformité avec les conditions de l'entente initiale, préalablement autorisée lors du conseil du 13 mai 2013.

Le conseiller Antoine Assaf vote contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

8. Finances

160216-055

8.1 NORME COMPTABLE - PASSIF AU TITRE DES TERRAINS CONTAMINÉS - LOTS NON DÉVELOPPABLES

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil confirme qu'aucun développement futur ne sera réalisé sur les lots 2 025 966 et 2 703 851 et qu'en conséquence, aucun travail d'évaluation n'est nécessaire dans le cadre de la norme comptable du chapitre SP 3260, Passif au titre des terrains contaminés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-056

8.2 PARC LUNAN - FINANCEMENT PAR FONDS DE ROULEMENT

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil autorise un emprunt au fonds de roulement d'un montant de 60 000 \$, remboursable en dix versements annuels, égaux et consécutifs, afin de financer les honoraires professionnels du projet du parc Lunan (GEN-16-056).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-057

8.3 SERVICES DE MOBILITÉ CELLULAIRE - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC (CSPQ) - ADHÉSION REGROUPEMENT D'ACHATS

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil confirme son adhésion au regroupement *DAR Services de mobilité cellulaires* géré par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour une période de quatre (4) ans s'échelonnant du 18 janvier 2016 au 17 janvier 2020 avec une possibilité de deux (2) prolongations de deux (2) ans et d'une phase de migration à la sortie de deux (2) ans.

La Ville remplira, dans les délais fixés, la fiche technique d'inscription qui vise à connaître une estimation des consommations annuelles de biens et services en mobilité cellulaires.

Celle-ci s'engage, pour toute la durée du contrat, à requérir les services auprès du ou des prestataires de services retenus par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour tout biens et services visés aux documents d'appel d'offres, et ce, selon les termes et conditions prévues aux documents d'appel d'offres.

La Ville reconnaît également que, selon la politique administratrice du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), elle doit être abonnée au portail d'approvisionnement du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) et y assumer le coût d'abonnement annuel établi à 500 \$ par code d'accès par individu, pour être inscrit à ce *DAR Services de mobilité cellulaires*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-058

8.4 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 15 JANVIER AU 11 FÉVRIER 2016

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve la liste des virements budgétaires du 15 janvier au 11 février 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Ressources humaines

160216-059

9.1 ORGANIGRAMME - DIRECTION DES COMMUNICATIONS - CRÉATION D'UN POSTE

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Est résolu que le conseil procède au changement suivant à l'organigramme de la Direction de communications :

- La création d'un poste de conseiller en communication - médias sociaux;
- Le remplacement du titre de préposé aux communications par agent aux communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-060

9.2 RECUEIL DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL CADRE - ALLOCATION AUTOMOBILE - MODIFICATION

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil modifie l'article 10 du *Recueil des conditions de travail du personnel cadre* sur l'allocation automobile, adoptée le 14 novembre 2011 et révisé le 15 avril 2013, conformément au projet soumis par la Direction des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-061

9.3 EMPLOYÉS - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil autorise et ratifie la liste de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés cadres et prend acte et ratifie, s'il y a lieu, celle des employés syndiqués. Et résolu que le conseil modifie l'article 10 du *Recueil des conditions de travail du personnel cadre* sur l'allocation automobile, adoptée le 14 novembre 2011 et révisé le 15 avril 2013, conformément au projet soumis par la Direction des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-062

9.4 SUSPENSION D'UN EMPLOYÉ

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil entérine la recommandation de suspendre pour 8 jours ouvrables, sans solde, l'employé #210531.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Technologies de l'information
--

160216-063

10.1 B-CITI - PROJETS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION - NOUVELLES FONCTIONNALITÉS 2016

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil approuve l'addenda 1 au contrat de recherche et d'innovation de Solutions B-CITI inc. concernant le projet carte numérique du citoyen, afin de développer de nouvelles fonctionnalités liées à la carte numérique du citoyen, pour des améliorations

visant à ajouter à l'offre de services offerte aux citoyens et à améliorer les opérations de la ville de Brossard. Que le conseil affecte une somme de 11 000 \$ à même le budget des activités de fonctionnement afin de compléter le financement du projet. La participation financière de la Ville au projet est d'un montant maximum de 287 636,81 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Services juridiques

Le point 11.1 est retiré.

160216-064

11.2 RÈGLEMENT REG-346 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DE LA ZONE A22H À MÊME LA ZONE A05C - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-346 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de modifier les limites de la zone A22H à même la zone A05C.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-065

11.3 RÈGLEMENT REG-348 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES À LA PLANTATION, LA COUPE, L'ÉLAGAGE ET LE TRAITEMENT DES FRÊNES - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-348 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'ajouter des dispositions relatives à la plantation, la coupe, l'élagage et le traitement des frênes.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-066

11.4 RÈGLEMENT REG-349 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME ET AUTRES PERMIS 1643 AFIN D'AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PERMIS POUR COUPER, TRAITER OU ÉLAGUER DES FRÊNES - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-349 *modifiant le règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme et autres permis 1643 afin d'ajouter des dispositions relatives aux permis pour couper, traiter ou élaguer des frênes.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-067

11.5 RÈGLEMENT REG-351 RELATIF À LA DISTRIBUTION DES SACS D'EMPLETTES - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-351 *relatif à la distribution des sacs d'emplètes.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-068

11.6 RÈGLEMENT REG-352 MODIFIANT LE RÈGLEMENT REG-197 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES AUX TRAVAUX MUNICIPAUX - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-352 *modifiant le règlement REG-197 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-069

11.7 RÈGLEMENT REG-355 ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX SUR LA RUE AGATHE ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 542 000 \$ - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par la conseillère Francine Raymond à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-355 *ordonnant des travaux municipaux sur la rue Agathe, et décrétant un emprunt de 1 542 000 \$.*

160216-070

11.8 RÈGLEMENT REG-358 ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX SUR L'AVENUE PANAMA, ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 855 000 \$ - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Claudio Benedetti à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-358 *ordonnant des travaux municipaux sur l'avenue Panama, et décrétant un emprunt de 855 000 \$.*

160216-071

11.9 RÈGLEMENT REG-359 ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE STABILISATION DES BERGES ET DE RÉVÉGÉTALISATION DU RUISSEAU DAIGNEAULT ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 133 000 \$ - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Pascal Forget à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-359 *ordonnant des travaux municipaux de stabilisation des berges et de révégétalisation du ruisseau Daigneault et décrétant un emprunt de 1 133 000 \$.*

160216-072

11.10 RÈGLEMENT REG-372 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'INTERDIRE, SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA VILLE, TOUTE NOUVELLE CONSTRUCTION OU AMÉNAGEMENT PERMETTANT D'OBTENIR UN BIEN OU UN SERVICE À MÊME UN VÉHICULE AUTOMOBILE - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Pierre Jetté à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-372 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'interdire, sur l'ensemble du territoire de la ville, toute nouvelle construction ou aménagement permettant d'obtenir un bien ou un service à même un véhicule automobile.* L'interdiction vise toute nouvelle construction ou aménagement permettant d'obtenir un bien ou un service à même un véhicule automobile, tels un service-au-volant ou une commande à l'auto, à l'exclusion des kiosques destinés aux fins de contrôle ou de paiement d'un stationnement et à l'usage C026533, commerce de détail de bois et matériaux de construction.

12. Urbanisme

160216-073

12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAL - RÉUNION DU

20 JANVIER 2016

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du procès-verbal du 20 janvier 2016 et approuve les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal :

- CCU-20160120-5.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 555 et 585, rue Robert – construction – deux habitations unifamiliales isolées*
- CCU-20160120-5.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5630, rue Aline – construction – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20160120-5.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5920, rue Pagé – agrandissement résidentiel – ajout d'un garage (en lien avec le point 8.1)*
- CCU-20160120-5.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5536, rue Alexandre – construction – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20160120-6.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 6185, boulevard Taschereau – modification à l'architecture – bâtiment commercial*
- CCU-20160120-6.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 8300, boulevard Taschereau – modification à l'architecture et à l'aménagement du terrain – SAQ*
- CCU-20160120-6.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 6325, boulevard Taschereau – Modification à l'architecture et à l'aménagement paysager – Rôtisserie St-Hubert*
- CCU-20160120-7.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 7005, boulevard Taschereau, suite 350 – affichage – Ekhosoft*
- CCU-20160120-7.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 6705, boulevard Chevrier, suite 104 – affichage – M Star sandwich*
- CCU-20160120-7.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 8000, boulevard Leduc, suite 103 – Complexe sportif Bell – affichage – Tricolore Sports*
- CCU-20160120-7.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9330, boulevard Leduc, suite 10 – Quartier DIX30 – Phase 1 – Bâtiment L3 – affichage – Fabrique à boire*
- CCU-20160120-7.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9105, boulevard Taschereau, suite B – affichage – Buzzfit*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-074

12.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 5920, RUE PAGÉ – ZONE P12H

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de régulariser l'espace libre arrière de 6,99 mètres au lieu de 7,50 mètres tel que prescrit, sur une largeur de 8,25 mètres et d'une hauteur d'un étage;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative au 5920, rue Pagé, conformément à la recommandation numéro CCU-20160120-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Génie

160216-075

**13.1 INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE ET PLUVIAL
- SP-16-939 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-16-939, au plus bas soumissionnaire conforme, Veolia ES Canada Services Industriels Inc., selon les termes et conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 129 777,84 \$, taxes incluses. Ces sommes sont disponibles aux règlements correspondants de réfection des rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-076

**13.2 SERVICES D'INSPECTIONS TÉLÉVISÉES - ENTRÉES DE SERVICE D'ÉGOUT
SANITAIRE - SI-16-949 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-16-949 relatif à l'inspection des entrées de service domiciliaire, au plus bas soumissionnaire 9135-9646 Québec inc., selon les termes et conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 71 775,44 \$, taxes incluses. Ces sommes sont disponibles aux règlements REG-355, REG-356 et REG-358.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-077

**13.3 RÉSEAU RAPIDE D'AGGLOMÉRATION (RRA) - DU QUARTIER -
PROTOCOLE D'ENTENTE - APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad
Et résolu que le conseil autorise la conclusion d'une entente avec le réseau de transport de Longueuil (RTL) pour la réalisation du projet de Réseau rapide d'Agglomération (RRA) sur le boulevard du Quartier, entre les boulevards Grande Allée et Lapinière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-078

**13.4 SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - CONSTRUCTION DU PONT
D'ÉTAGEMENT - SP-15-912 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-912 relatif aux services professionnels concernant la conception et réalisation des plans et devis du pont d'étagement et de ses approches et la conception, réalisation des plans et devis et surveillance des travaux de bouclage d'une conduite d'aqueduc, au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille de pondération et du prix, SNC-Lavalin inc., selon les prix forfaitaires et unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 746 612,24 \$, taxes incluses

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-079

**13.5 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT - ESPACE BOUVRY - CONTRAT SP-16-919
- OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-16-919 relatif aux travaux d'aménagement de l'Espace Bouvry à la bibliothèque municipale au plus bas soumissionnaire conforme, 9116-0093 Québec Inc. (Construction Michel Dufresne et Fils), selon les prix du bordereau et les conditions de la soumission et des devis, pour un montant de 45 645,08 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-080

**13.6 PARCS - DEMANDE DE BUDGETS SUPPLÉMENTAIRES POUR PROJETS
2016**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil approuve l'affectation des sommes pour la réalisation des projets suivants :

- 60 000 \$ à même l'excédent accumulé affecté – Investissements pour projet 499 parc canin phase 2;
- 50 000 \$ à même l'excédent accumulé affecté – Parcs pour projet 511 parc Béliveau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-081

**13.7 ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD GRANDE ALLÉE - PROLONGATION DU
MANDAT DU CONSULTANT**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil autorise la prolongation du mandat de CIMA+ pour une année selon les termes du contrat pour le projet de l'élargissement du boulevard Grande Allée entre l'Autoroute 30 et une centaine de mètres au-delà du chemin de fer du CN.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-082

**13.8 ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD GRANDE ALLÉE - PASSAGE À NIVEAU
DU CN**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil autorise les deux conventions soumises par le CN permettant d'élargir le passage à niveau, dans le cadre du projet d'élargissement du boulevard Grande Allée, pour un montant de 474 271,88 \$, taxes incluses, pour la part de la Ville de Brossard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-083

**13.9 SERVICES DE DÉMÉNAGEURS - CONTRAT SI-16-926 - OCTROI DE
CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-16-926 relatif aux services de déménageurs dans le cadre des travaux de l'hôtel de ville, au plus bas soumissionnaire conforme, 2744-0072 Québec Inc. (Déménagement Performance), selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 33 626,17 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-084

13.10 STABILISATION DES BERGES DU RUISSEAU DAIGNEAULT - DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT - DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION - ARTICLE 22 (MDDELCC)

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil autorise Biome Environnement en tant que représentant de la Ville pour faire la demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22, auprès du Ministère du Développement Durable, Environnement et Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC) et autorise les frais de 2 847 \$ pour l'émission du certificat d'autorisation, payables à l'ordre du Ministre des Finances du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-085

13.11 CARACTÉRISATION DES SOLS POUR DIVERS PROJETS D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES 2016-2017 - CONTRAT SP-16-940 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-16-940, au plus bas soumissionnaire conforme WSP Canada inc., selon les termes et conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 156 480,98 \$, taxes incluses. Ces sommes sont disponibles aux règlements correspondants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ<

14. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes
--

160216-086

14.1 SUBVENTIONS - ORGANISMES

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil accorde des subventions versées sous réserve du respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*, de 400 \$ au *Club de natation Samak de Brossard inc.* et à *Les Joyeux Scrableurs*, de 800 \$ à l'*Association du Hockey Mineur de Brossard* et de 1 000 \$ à la *Corporation de développement communautaire de Longueuil*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160216-087

14.2 SUBVENTION - CORPORATION DES BIENS CULTURELS DE LA VILLE DE BROSSARD

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil accorde une subvention versée sous réserve du respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*, de 10 000 \$ à la *Corporation des biens culturels de la Ville de Brossard*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Dépôt – documents

160216-088

15.1 PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT - RÈGLEMENT REG-332 ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX D'ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD DU QUARTIER, ENTRE LAPINIÈRE ET GRANDE ALLÉE, ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 10 520 000 \$ - DÉPÔT

Le certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter du règlement REG-332 *ordonnant des travaux municipaux d'élargissement du boulevard du Quartier, entre Lapinière et Grande Allée, et décrétant un emprunt de 10 520 000 \$* est déposé.

160216-089

15.2 PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT - RÈGLEMENT REG-337-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AUTORISER L'USAGE BOUTIQUE AUTOMOBILE DANS LA ZONE L10C ET D'Y PRÉVOIR LES DISPOSITIONS APPLICABLES - DÉPÔT

Le certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter du règlement REG-337-2 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser l'usage Boutique automobile dans la zone L10C et d'y prévoir les dispositions applicables* est déposé.

160216-090

15.3 PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT - RÈGLEMENT REG-343 ORDONNANT DES TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 45 000 000 \$ - DÉPÔT

Le certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter du règlement REG-343 *ordonnant des travaux pour la construction d'un centre multifonctionnel et décrétant un emprunt de 45 000 000 \$* est déposé.

160216-091

15.4 FOURNITURE DE PAPIER POUR PHOTOCOPIEURS ET IMPRIMANTES - CONTRAT - DÉPÔT

Le conseil prend acte du contrat relatif à la fourniture de papier pour photocopieurs et imprimantes, octroyé par le *Centre de services partagés du Québec (CSPQ)*, à *Grand & Toy Ltée*, selon les prix unitaires affichés à la liste des produits du CSPQ, ce qui représente pour Brossard une dépense estimée à 25 800,39 \$, taxes incluses, pour la période du 1^{er} mars 2016 au 28 février 2017. En vertu de la résolution 141118-474, la Ville a adhéré au regroupement d'achats géré par le *Centre de services partagés du Québec (CSPQ)* qui a effectué un appel d'offres pour le papier pour photocopieurs et imprimantes.

160216-092

15.5 COMPTES À PAYER - DU 14 JANVIER AU 10 FÉVRIER 2016 – DÉPÔT

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 14 janvier 2016 au 10 février 2016, est déposée.

16. Conseil d'agglomération

160216-093

16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2016 - ORIENTATIONS

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-160218-1.2, 1.5 à 1.8, 1.10 à 1.13 et 1.16 à 1.18 du conseil d'agglomération et est en désaccord avec le point CA-160218-1.19.

Le conseil donne au maire et à son représentant l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou de plusieurs orientations si de nouveaux éléments ou de nouvelles informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

Le conseiller Antoine Assaf vote contre les points 1.18 et 1.19.

ADOPTÉE SUR DIVISION

160216-094

16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE

Le maire, Paul Leduc, ne mentionne aucun fait relatif à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 21 janvier 2016.

17. Levée de l'assemblée

160216-095

17.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que la séance soit levée à 21 h 17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE MAIRE,

LA DIRECTRICE DES SERVICES
JURIDIQUES ET GREFFIÈRE,

Paul Leduc

Isabelle Grenier